

Pour publication immédiate
Le 1^{er} mai 2008

“Blamez pas Jaques.ca” – La plus récente campagne de sécurité du CVHR pour les VTT

Toronto, Ontario – Le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR) a lancé le 1^{er} mai 2008 une campagne pilote de sécurité pour les jeunes conducteurs de VTT qui inclut des annonces de presse, des affiches et des communiqués d’intérêt public rappelant aux adultes que les jeunes de moins de 16 ans ne doivent jamais être autorisés à conduire un VTT de taille adulte.

Le communiqué Blamez pas Jaques sera télédiffusé durant les mois de mai en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sur TSN, Sportnet, OLN, RDS et RIS et présenté dans le numéro de mai dans des magazines récréatifs et sportifs sélectionnés du Canada.

« Que ce soit pour un randonnée d’après-midi ou pour des vacances en famille – explorer les sentiers sur un VTT peut être une des activités familiales les plus agréables, affirme Bob Ramsay, président du CVHR. Mais le CVHR et ses compagnies membres savent aussi que l’éducation et la formation sont essentielles pour une conduite familiale sécuritaire et agréable et nous avons créé un communiqué d’intérêt public qui présente aux adultes un important message soulignant ce que les jeunes doivent savoir pour conduire de façon sécuritaire. »

La campagne Blamez pas Jaques va directement dans ce sens. On ne peut pas blâmer les jeunes de moins de 16 ans qui conduisent un VTT de taille adulte si leurs parents ou tuteurs leur en donnent la permission et leur en fournissent les clés. Sachez qu’un VTT de taille jeunesse a un limiteur de vitesse et est plus petit, plus léger et plus facile à conduire pour un jeune – et tout cela contribue à une randonnée plus agréable et plus sécuritaire.

La campagne “Blamez pas Jaques” demande donc aux adultes d’enseigner par l’exemple. Montrez à vos enfants comment faire les choses correctement en les faisant vous-même correctement. Quel que soit votre âge ou votre niveau d’expérience, il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre et



Canadian Off-Highway Vehicle Distributors Council
Conseil Canadien des Distributeurs de Véhicules Hors Route

vous aurez l'esprit plus tranquille en sachant que vous avez fait tout ce que vous pouviez pour que votre enfant soit un conducteur plus compétent et plus sûr.

Le communiqué d'intérêt public Blamez pas Jaques présenté à la télévision, les affiches Blamez pas Jaques, Camille et Olivier et les annonces de presse sur la sécurité des VTT pour les jeunes peuvent être visionnés en cliquant sur www.dontblamejake.ca. En fait, lors de votre visite du site, examinez de près le VTT interactif pour vous renseigner sur ce que les jeunes doivent savoir avant leur première, deuxième ou troisième randonnée sur un VTT approprié à leur âge et leur taille.

Pour de plus amples renseignements et les directives recommandées, contactez le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route. **Plaisir. Familial. Récréatif. Responsable.** www.cvhr.ca.

Le **Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route** (CVHR), fondé en 1984, est une association commerciale nationale, à but non lucratif, qui défend les intérêts des principaux distributeurs de VTT, fabricants, distributeurs et points de vente de produits et services connexes au Canada.

-30-

Contact :
Jo-Anne Farquhar
CVHR
Directrice des Communications et des affaires publiques
Sans frais : 1-877-470-2288
jfarquhar@catv.ca

Importants conseils à suivre pour la conduite de sentier avec les enfants.

Les enfants de moins de 16 ans doivent toujours conduire un VTT de taille appropriée.

- Tous les conducteurs de VTT doivent respecter ces restrictions sur la taille du moteur et l'âge : moins de 70 cm³ – 6 ans et plus ; 70 à 90 cm³ – 12 ans et plus ; plus de 90 cm³ – 16 ans et plus.
- Surveillez toujours les jeunes quand ils conduisent un VTT ou une moto hors route.
- Équipez chaque conducteur des vêtements et de l'équipement protecteur appropriés. Le casque, les gants, les genouillères, les coudières et le plastron sont essentiels.
- Assurez-vous que l'enfant a réussi un cours approuvé de formation à la conduite.
- Roulez uniquement sur des sentiers peu fréquentés et adaptés à la compétence.
- En conduisant en groupe, le VTT conduit par l'enfant doit être précédé par un VTT conduit par un adulte et suivi d'un autre VTT conduit par un adulte.
- Si l'enfant est accompagné d'un seul adulte, le VTT conduit par l'adulte doit rester en avant pour mieux contrôler la vitesse. Si plusieurs enfants conduisent en même temps, essayez de les séparer. Cela réduira le risque qu'ils essaient de se faire concurrence – s'exposant ainsi à des situations dangereuses.
- Ne transportez jamais un enfant sur votre VTT à moins que ce véhicule ait été conçu pour transporter deux personnes.
- Roulez sans vous presser et arrêtez souvent pour éviter la fatigue ou la perte d'attention.
- Apportez toujours de l'eau et de quoi manger et assurez-vous que d'autres personnes savent où vous allez et quand vous devriez être de retour.
- En encourageant nos enfants à être respectueux de l'environnement, notre famille et les générations futures pourront profiter de la splendeur de notre belle nature.
- Faites preuve d'égards envers les gens qui habitent près des sentiers.
- L'été est un temps de détente et d'agrément. La planification d'une conduite de sentier sécuritaire pour vous et vos enfants permettra à votre famille de mieux en profiter.

